Défense : Société vaudoise des officiers

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **147 (2002)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LIBERTÉ ET PATRIE

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 3906 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du «Bulletin des officiers vaudois»: Premier-lieutenant Alain Freise

Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 079 416 38 91E-mail: rms-defense@military.ch

Résultat du sondage pour l'avenir de la SVO (1)

Le sondage effectué auprès des membres de la Société vaudoise des officiers à la fin 2001 a permis de recueillir 110 réponses, soit un taux de réponse de 7%. Le comité de la SVO se réjouit de ces résultats qui permettent d'obtenir une image assez précise de ce que les membres ressentent au sein de notre organisation. Certes il eût été préférable qu'un nombre plus confortable de membres se prononcent, mais le Comité est d'avis que la base actuelle est suffisamment solide. Il dispose désormais de limites gauche et droite claires, qui permettront d'éviter de s'essouffler dans des directions inadaptées même si, sur le papier, certaines idées pouvaient être séduisantes.

Ce résultat montre que la prise de conscience est quasi unanime, que les membres ont une attente et qu'ils sont prêts à entrer dans une logique de réforme.

La transformation de l'Armée 61 à l'Armée 95 a laissé des séquelles profondes. Au-delà des réponses à la question posée, nombreux sont ceux qui ont exprimé leur déception. Etre prêt pour le passage à Armée XXI est donc reconnu comme une nécessité.

Le manque général d'esprit patriotique, la faiblesse de l'esprit de corporation ont été souvent relevés. Les membres reconnaissent, non seulement la nécessité de l'existence d'une société d'officiers (ou au moins d'une société militaire), mais ils reconnaissent aussi sa valeur à long terme. Voilà un domaine où il y a, peut-être plus que jamais, beaucoup à faire.

Un membre a répondu très justement «L'élitisme n'est pas

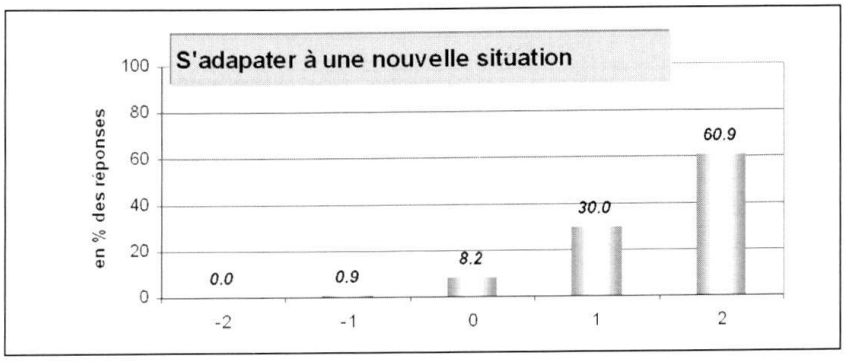

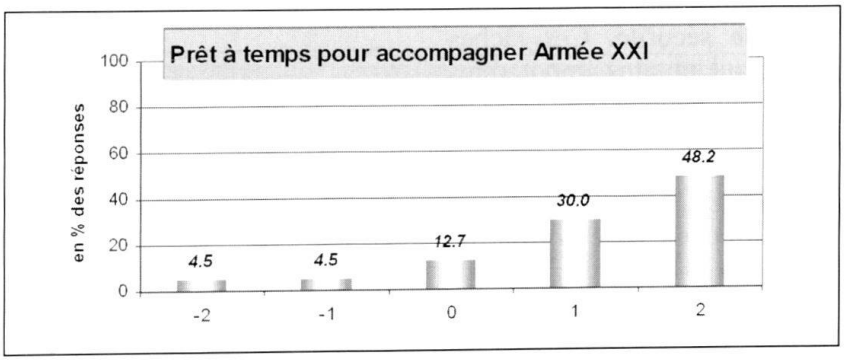

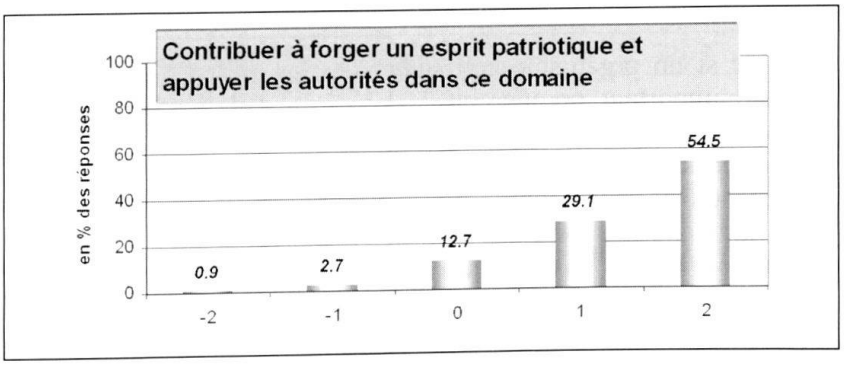

une tare». Nous comprenons le résultat ci-contre comme la reconnaissance d'une réalité qui nous permettra, si nous prenons les bonnes options, de ne pas nous aliéner le soutien d'une personnalité du simple fait qu'elle ne serait pas officier.

La complexité grandissante des tâches militaires est reconnue par une écrasante majorité des sondés. Il s'agira bien évidemment d'en tirer les conséquences en matière de tâches dévolues aux sociétés militaires, respectivement en matière de collaboration avec les formations d'applications (écoles de recrues).

Ainsi la proposition de soutenir l'esprit patriotique, la milice et de contribuer au recrutement des cadres a-t-elle été bien reçue.

Ces tâches ont pour corollaire une participation plus visible dans la promotion de la politique de sécurité. Ces tâches sont d'autant plus importantes que le militaire de milice, traditionnel vecteur dans la population, de ces connaissances aura terminé ses obligations très tôt. En conséquence, le constat de difficulté de recrutement de nos futurs membres qui est lié au rajeunissement de nos forces armées est également reconnu.

Même si un organisme central reste important, on aperçoit à travers cette réponse que la décentralisation reste un élément important de la donne. Ceci est d'autant plus vrai que le canton de Vaud est vaste et que tout ce qui vient du «grand Lausanne» ne fait pas toujours l'u-

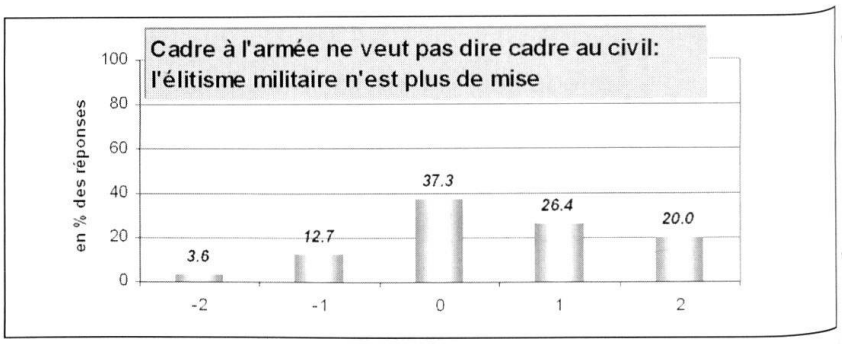

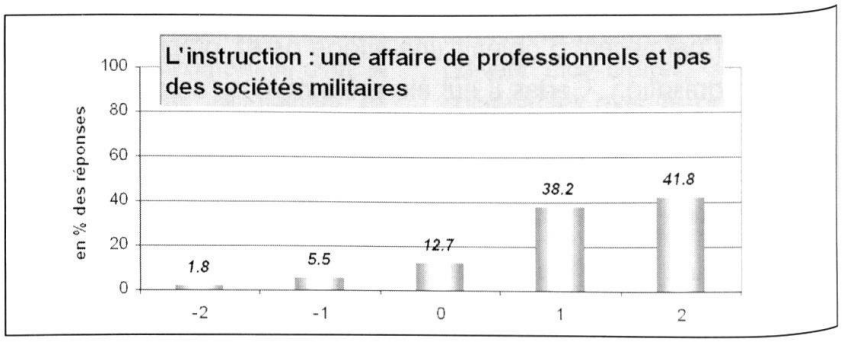

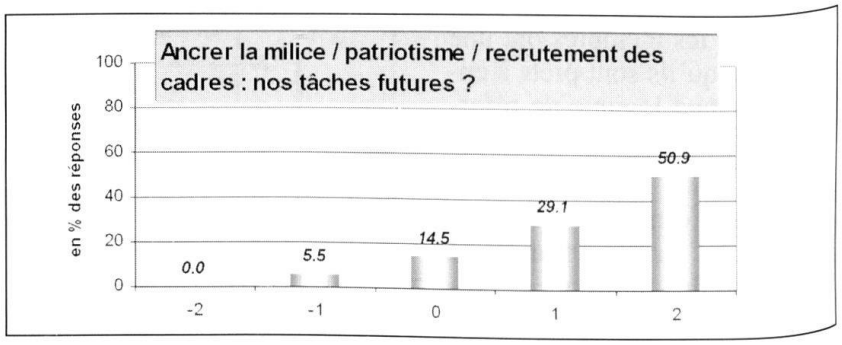

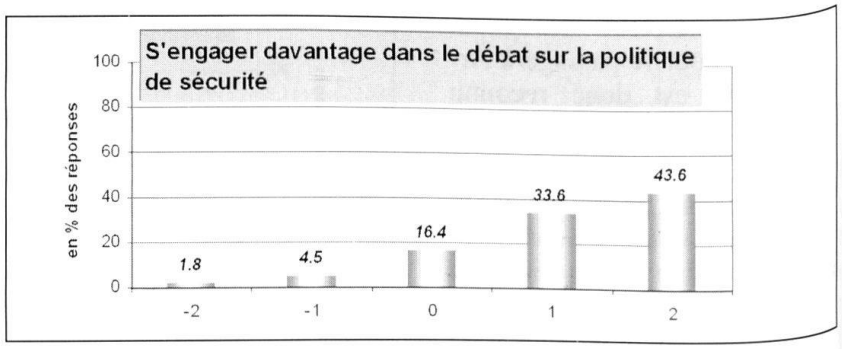

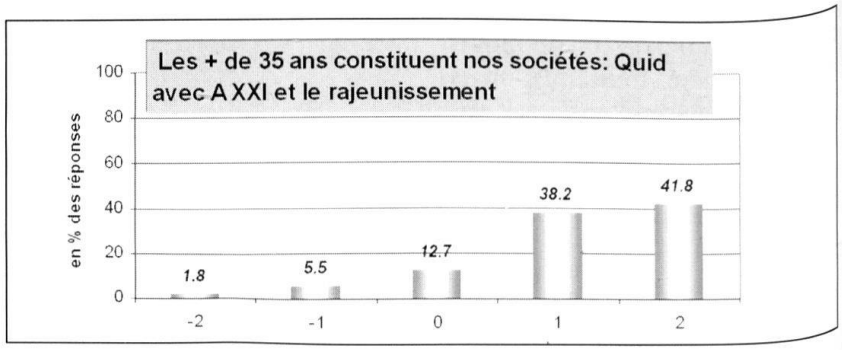

nanimité dans les campagnes! La majorité des professionnels de haut niveau ont appuyé cette affirmation. Qu'il s'agisse d'une réalité ou d'une impression – car tous les groupements ne vivent pas les mêmes réalités – le constat est grave, ce d'autant plus qu'Armée XXI est perçue comme un projet tentant d'exclure la milice des tâches valorisantes.

La prise de position suivante montre en revanche, une volonté très ferme de ne pas laisser la situation se dégrader. «L'arme» contre cette perception sera certainement, en plus du soutien au corps des militaires de métier, une politique claire et active d'information.

La place de l'armée dans la société civile s'est affaiblie. Les officiers montrent, par leur réponse, qu'ils veulent que leurs qualités de chefs, d'organisateurs et d'instructeurs soient reconnues. Encore du travail sur le plan de l'information et de la formation!

Les initiatives avortées jusqu'ici pour concentrer les ressources devront aboutir sous peine de disparition de nos publications, élément essentiel de notre corporation. Les pourcentages enregistrés montrent une reconnaissance massive de cette nécessité. L'ancien mais toujours valable principe de «concentration des forces» devra être appliqué.

(A suivre)

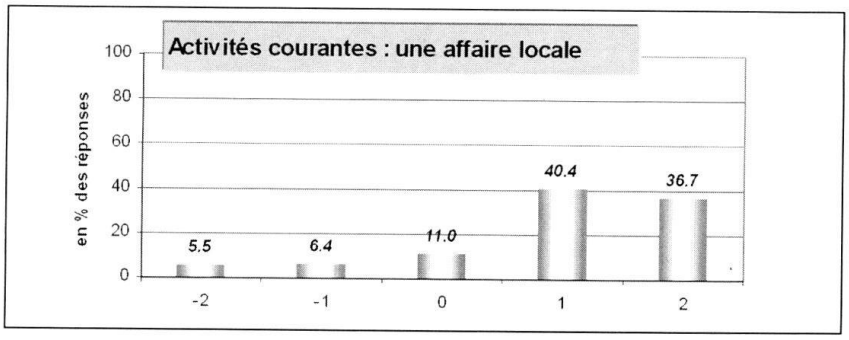

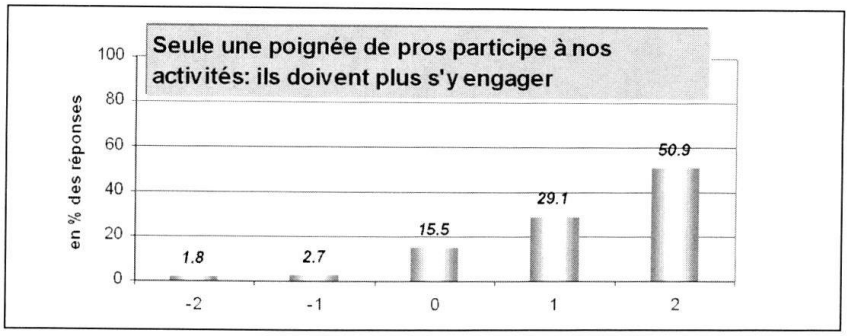

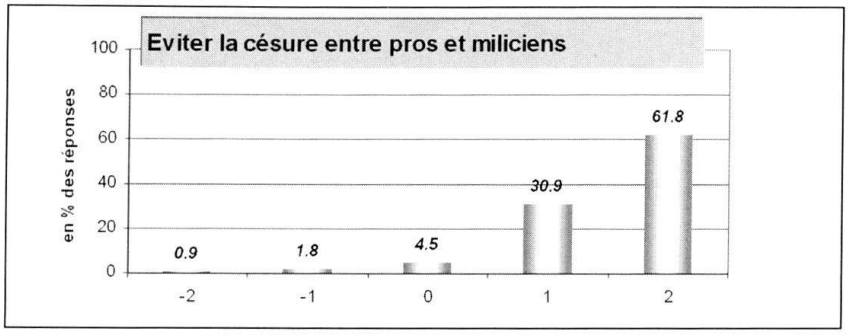

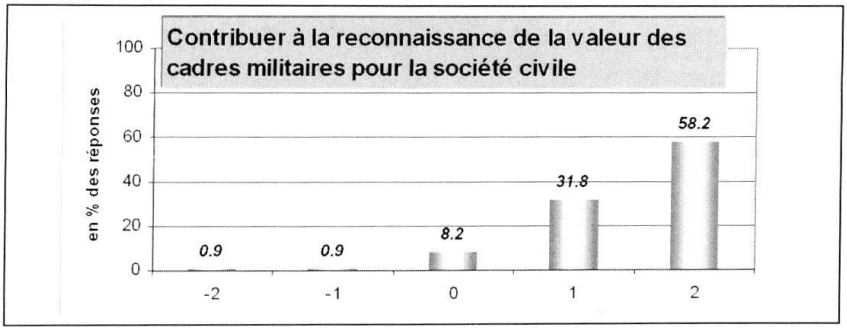

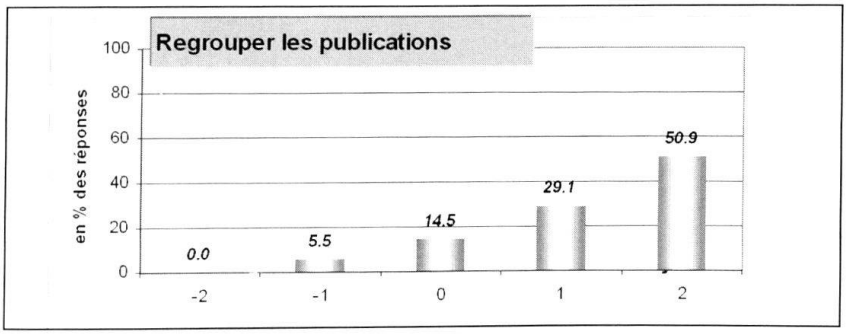

AGENDA SSO-SVO

AVRIL 2002

Groupement de Lausanne

Mercredi 22 mai 2002 à 19 h 00:

Salle du conseil communal de Lausanne.

Conférence de printemps SVO Groupement de Lausanne

«Présentation du centre international de déminage de Genève» par Monsieur l'ambassadeur Martin Dahinden

Groupement de la Broye

Mercredi 24 avril 2002 à 19 h 30 à Payerne:

Salle de conférence de l'arsenal: «La brigade logistique A XXI», par le brigadier Daniel Roubaty, commandant de la brigade territoriale 10.

Jeudi 16 mai 2002 en soirée et samedi 18 mai 2002 le matin à Payerne:

Stand des Avanturies: Tir ASSA – ASSO - SVO

Concert de la fanfare du rgt ter 19

Dans le cadre de son SIF 2002, le rgt ter 19 (canton du Jura) est stationné dans le secteur Nord vaudois, Chamblon-Le Day, du 2 au 26 avril 2002. Disposant d'une fanfare, il donnera son ultime concert de gala dans le cadre d'armée 95 le

mercredi 24 avril 2002 à 20 h 30

à la grande salle polyvalente d'Yvonand.

Nouvelles de la Swisscoy

Pour la première fois, un officier de milice est nommé commandant de la SWISSCOY. Il s'agit du lieutenant-colonel EMG Beat Eberle qui exerce sa fonction depuis avril 2002. Ce juriste de 41 ans, originaire de Suisse orientale, occupait jusqu'à la fin de 2001 le poste de commandant par interim de la police cantonale de Schwyz. Le major EMG Stefano Laffranchini, officier de carrière, est responsable de la compagnie de service SWISSCOY. Le nouveau contingent a commencé au début février 2002 à la place d'armes de Bière ses sept semaines d'instruction en vue de l'engagement au Kosovo. Au total, ce sont 151 militaires, dont 10 femmes, qui ont commencé leur formation en vue de l'engagement dans la SWISSCOY. 17 personnes appartenant au cinquième contingent de la SWISSCOY ont prolongé leur engagement de six mois. Le sureffectif par rapport au maximum de 160 personnes autorisées s'explique par le fait que le module de sécurité, tout comme la police militaire, font instruire chacun deux relèves en une fois.